



OBJET : A l'attention des parents d'élèves devant inscrire ou réinscrire leur enfant au service de transport scolaire de Thiviers – Mairie de THIVIERS – SMOSS de THIVIERS.

Madame, Monsieur,

Vous devez inscrire ou réinscrire votre enfant au service de transport scolaire. Etant donné le contexte actuel, les inscriptions se feront de préférence à distance. Soit par internet, soit par courrier. Si vous êtes dans l'impossibilité d'inscrire votre enfant à distance, vous serez accueilli au bureau à la mairie de Thiviers **sur rendez-vous Tel : 05.53.62.08.97 (le lundi-mardi-mercredi : 8h30-12h00 ; 13h30-17h30)**.

Le dossier d'inscription 2020 et autres papiers nécessaires vous seront adressés à votre adresse mail (**⚠ si vous avez changé d'adresse mail pensez à nous avertir !!!!**), ces documents devront être remplis :

- Soit en ligne directement sur les documents et à renvoyer à cette même adresse mail : sits-thiviers@wanadoo.fr

Ou à imprimer, remplir et scanner ou photographier et à renvoyer par courrier à l'adresse suivante : **S.M.O.S.S. de THIVIERS – Mairie de Thiviers- 44 Rue Lamy -24800 THIVIERS. (Le dossier complet mis sous enveloppe *pourra être aussi déposé* dans une « boîte » prévue à cet effet dans le hall d'entrée de la Mairie de THIVIERS).**

Pour les nouveaux élèves : contacter le bureau des transports pour obtenir les documents nécessaires à l'inscription.

Pour remplir la demande d'inscription :

- Remplir chaque rubrique, celle concernant « scolarité 2020/2021 » ; bien indiquer la classe de l'enfant ainsi que pour les lycéens les enseignements de spécialité.
- Pour le circuit emprunté dans le cas d'un renouvellement reporter celui indiqué sur la carte de l'année précédente et l'arrêt (si pas de changement), pour les nouveaux élèves nous contacter.
- Représentant légal : renseigner précisément en fonction de la situation et indiquer toutes les coordonnées (y compris mail)

En cas de difficulté pour remplir la fiche ou de question, n'hésitez pas à me contacter par mail.

Vous devez joindre obligatoirement, pour la prise en compte de l'inscription :

- ① La demande d'inscription transport scolaire 2020/2021 **accompagnée** de la photo de l'élève (format photo d'identité pour la carte) + copie de l'avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018 (pour bénéficier de la tarification solidaire).

⚠ (Les Navettes entre les différents RPI (regroupements pédagogiques intercommunaux) restent gratuites pour les familles toutefois, les enfants devront être inscrits comme d'habitude en fournissant 1 photo d'identité pour la carte de transport + (Revenu fiscal de référence 2019 sur revenus 2018, nécessaire pour le calcul de la prise en charge du titre de transport).

- ② Le coupon « Règles d'accès au transport scolaire... »
- ③ Le coupon « règlement port du gilet de sécurité » (pour les nouveaux élèves le gilet sera remis à l'élève en début d'année)
- ④ Le coupon « consentement-alerte SMS »
- ⑤ Le coupon « code de bonne conduite »

Restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.